

SITE DES RENAUDIÈRES
Ville de Carquefou (44)

Appel à projet d'artistes
10 juin au 25 septembre 2016
Exposition d'Art Monumental
Art Contemporain

Direction de l'Action Culturelle
Ville de Carquefou
Mail : culture@mairie-carquefou.fr
Renseignements : www.carquefou.fr/art-nature

ART & NATURE 2016 – SITE DES RENAUDIÈRES

> Parcours d'Art Monumental

- 1 Présentation du site

Pour la 4^{ème} édition, la Ville de Carquefou renouvelle son parcours « art & nature » sur le site des Renaudières, à Carquefou (44) dans l'agglomération nantaise. Axe stratégique basé entre le centre ville et Port Jean, (donnant ainsi accès à l'Erdre) le site se développe sur 3 hectares environ. Il est depuis quelques années, un lieu de promenade privilégié pour les riverains.

Ce site revêt beaucoup d'intérêts dus à son histoire séculaire, à la géographie des lieux et aux mutations architecturales en cours sur l'ensemble du secteur. Autour de la nouvelle école de musique, construction contemporaine, s'organisent des paysages anciens et des éléments patrimoniaux en partie restaurés qui se composent d'un four à pain, d'un pigeonnier, d'un corps de chasse et de diverses dépendances.

Un grand jardin clos de murs, ouvrant par deux portails, l'un monumental vers l'est et précédé d'une longue allée arborée, l'autre plus simple vers l'ouest et ouvrant sur un bocage arboré, conduisant aux bords de l'Erdre.

Les bâtiments entourent une cour d'honneur. Deux monumentales allées de chênes, représentent l'axe central des Renaudières.

C'est aujourd'hui un lieu culturel et environnemental en pleine évolution, ouvert à tous, accueillant l'École Municipale de Musique, le Musée de l'Erdre, le Manoir des Renaudières (espace d'exposition d'arts plastiques) le FRAC des Pays de la Loire.

La thématique suivante est proposée:

« Mouvance(s) »: Mouvements, mobilités, rencontres.

L'ambition de ce nouveau parcours « Art et nature 2016 » est de proposer une nouvelle scénarisation du lieu où tout semble se détruire, se reconstruire, se déconstruire. Les espaces mutent, se transforment au gré du temps et des différentes utilisations et fonctionnalités du lieu.

L'objectif est de valoriser ce patrimoine paysager, historique et architectural, en proposant des œuvres monumentales, mouvantes, mobiles et mutantes.

Ces œuvres transformeront les perceptions spatiales de chaque visiteur en créant **des espaces, des atmosphères, des utopies, des lieux, des perceptions et des sensations nouvelles** sur le site.

Elles pourront être **graphiques, fonctionnelles, participatives, interactives, sensibles, in situ** et pourront devenir des **outils visuels et sensoriels**.

Elles devront impérativement respecter les règles de sécurité.

L'artiste devra aussi prendre en compte le paysage et ses caractéristiques physiques et énergétiques, ses variations lumineuses, ses 4 éléments.

Le site des Renaudières est un pôle d'échange et de communication, où l'Art et la création deviennent vecteurs de rencontre, et d'échange entre les visiteurs.

Le parcours sera donc une invitation à redécouvrir le site, sous forme d'une balade sensorielle et ludique.

ART & NATURE 2016 – SITE DES RENAUDIÈRES

> Parcours d'Art Monumental

4- espace à investir

Les oeuvres seront installées sur un territoire de 3 hectares environ.

L'allée des Renaudières (1)

L'allée des Renaudières (2)

La mare

La clairière (1-2)

La charmille de l'école de musique

Les matériaux utilisés sont laissés au libre choix de l'artiste : végétaux, minéraux, matériaux manufacturés, avec une préférence pour les matières naturelles, recyclées et biodégradables. Des installations utilisant les nouvelles technologies pourront être envisagées.

ART & NATURE 2016 – SITE DES RENAUDIÈRES

> Parcours d'Art Monumental

5 – conditions et durée du projet

ORGANISATION

5 œuvres monumentales seront sélectionnées par le jury.

Le projet sera subordonné à la signature préalable d'une convention liant l'artiste et la Ville de Carquefou.

Le montage des œuvres est prévu du 6 au 10 juin. Selon les modalités de montage et d'installation, l'artiste sera reçu en résidence à partir du lundi 6 juin jusqu'au vendredi 10 juin au soir.

Les candidats se déplaceront avec leur propre outillage nécessaire à leur travail et devront être autonomes au maximum.

Les candidats devront s'acquitter d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance maladie. Le site des Renaudières est un espace ouvert et en accès libre 24h/24h aux visiteurs ; à cet effet la Ville ne peut assurer les œuvres. Les œuvres devront impérativement garantir la sécurité des spectateurs.

CONDITIONS FINANCIERES

A l'issue de l'installation, la ville de Carquefou s'engage à verser aux artistes une rémunération de **1200€ net**. Cette somme comprendra : les frais de création et de présentation, le cachet de l'artiste, et les droits d'auteur. En cas d'affiliation à la maison des artistes, celui-ci devra adresser l'attestation annuelle de « dispense de précompte » fournie par la Maison des Artistes. A défaut, la ville de Carquefou procédera directement au prélèvement sur le cachet, des contributions à la charge de l'artiste.

La ville de Carquefou prendra en charge les frais inhérents à la réalisation (matériaux, locations d'engins...) dans la limite de **800€ maximum** sur présentation des factures. La Ville envisage et recommande aussi la possibilité d'effectuer des partenariats avec les entreprises environnantes. Sous conditions d'une communication assidue, la Ville, dotée d'un parc de 800 entreprises, souhaite valoriser le patrimoine économique local et faire intervenir les entreprises locales au sein du parcours.

L'hébergement, les frais de repas seront pris en charge par la ville de Carquefou ainsi qu'un forfait de transport sur présentation des frais réels.

ART & NATURE 2016 – SITE DES RENAUDIÈRES

> Parcours d'Art Monumental

3 – critères de sélection

- Originalité et exigence de la présentation artistique
- Le caractère innovant et créatif
- L'aspect esthétique de l'œuvre
- La réflexion sur le lieu - IN SITU et la cohérence avec le thème
- La faisabilité technique, budgétaire, et sécuritaire du projet
- La rédaction et la lisibilité du dossier : note d'intention clair, simulation du projet, croquis explicatif, maquette...

MODALITE DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra contenir :

- la fiche signalétique du projet dûment remplie.
- le descriptif du projet avec note d'intention, croquis, simulation du projet dans l'espace, contenu
- un CV, (formation, travaux réalisés, expositions, observation et texte court présentant la démarche artistique.)
- le budget prévisionnel faisant apparaître les différents besoins par poste
- la fiche technique précise et détaillée, du montage et du démontage
- tous documents pouvant servir à l'appréciation de votre travail, DVD, CD, photos.

DATE LIMITE DES CANDIDATURES / **DIMANCHE 20 MARS 2016 à minuit**

A envoyer à :

Direction de l'Action Culturelle – Ville de Carquefou

BP 60139 - 44470 Carquefou cedex

Plus d'informations : culture@mairie-carquefou.fr

Informations sur les programmations antérieures :

www.carquefou.fr/art-nature

Téléchargements des photos et des plans du site :

<http://www.carquefou.fr/Loisirs/Culture/Les-Renaudieres>

Dans les jours suivant la réception du dossier, un mail de confirmation vous sera envoyé.